

Chers Collègues et Chers lecteurs,

L'ANEL a désormais un site internet mis à jour quotidiennement et un compte twitter pour relayer des informations avec ceux qui utilisent ces modes de communication. Nous avons donc espacé la publication de cette lettre mais avons toutefois choisi de la maintenir pour garder un lien avec ceux qui préfèrent ce type de support afin de relayer les actualités et articles de presse sur les sujets qui nous concernent.

L'année 2017 avait été l'occasion de renforcer nos liens avec les territoires ultramarins, en organisant nos Journées nationales d'études à La Réunion ; nous poursuivons ces relations privilégiées avec l'Association Interco'Outre-mer autour des problématiques spécifiques des risques littoraux et des solutions à trouver à l'échouage massif d'algues sargasses sur les côtes des Antilles et de Guyane, qui menace la pêche et l'économie touristique. Nous sommes également très sensibles à l'évolution de la situation de Mayotte et je suis intervenu, au titre de mon mandat de sénateur, lors des questions orales au gouvernement, pour soutenir les élus Mahorais confrontés à des problématiques très vastes qui dépassent largement les moyens dont les collectivités disposent.

Dans le sillage de la vague maritime qui a suivi la tenue du CIMER de novembre 2017, présidé par le Premier Ministre Edouard PHILIPPE, l'ANEL a rappelé son implication forte pour l'avenir littoral et maritime de la France, en faisant connaître les actions que nous portons tous au sein de nos collectivités.

L'ANEL s'est donc félicitée de la tenue, le 25 janvier 2018, de la réunion plénière du Conseil National de la Mer et des Littoraux, présidée par Nicolas HULOT, ministre de la transition écologique et solidaire et de son engagement à réunir plus fréquemment cette instance. Le rôle du Comité France maritime, présidé conjointement par le Secrétaire Général de la mer et le président du Cluster Maritime Français, a été précisé et l'ANEL en est désormais partie prenante auprès des présidents de région et des acteurs privés.

Comme vous le lirez dans la rubrique « vie de l'ANEL », nous avons fait de nombreux déplacements en régions et cela m'a permis de rapporter au ministre Nicolas HULOT, qui a eu l'amabilité de me recevoir le 27 février dernier, nos préoccupations d'élus du littoral, soucieux d'anticiper les impacts du changement climatique sur l'évolution du trait de côte et de trouver l'équilibre entre protection et développement économique des zones côtières. Il s'est montré attentif à cette présentation.

Les rencontres du HAVRE seront l'occasion de faire un retour sur les combats menés par notre Association depuis 40 ans pour faire reconnaître les spécificités des collectivités du littoral. Leurs populations se sont adaptées aux nombreux bouleversements économiques, sociaux et environnementaux qui les ont affectés. Il s'agira de débattre des perspectives d'évolution et des projets d'avenir face aux nouveaux enjeux climatiques et aux opportunités économiques de ce qu'il est convenu d'appeler l'économie bleue, pour contribuer au développement durable de nos territoires littoraux.

Très chaleureusement à tous,

Jean-François RAPIN  
Président de l'ANEL  
Sénateur du Pas-de-Calais  
Conseiller régional des Hauts-de-France



**Le Conseil d'administration de l'ANEL s'est réuni le 14 février 2018 à l'Assemblée nationale ce qui a permis de faire le point sur les dossiers en cours, notamment d'évoquer la tenue de la réunion plénière du CNML du 25 janvier, après la réunion du bureau du 16 janvier avec les présidents, élus de l'ANEL, des CMF des façades maritimes.**

Lors de cette plénière, un échange avec les élus a permis d'évoquer les sujets difficiles devant le ministre de la transition écologique et solidaire, Nicolas HULOT, notamment la question des périmètres définis pour l'éolien en mer, refusés par les marins pêcheurs de Manche-Mer du Nord. Les élus ont insisté pour qu'il soit tenu compte des avis émis par les parcs marins lors des concertations préalables. La présidente du bureau Karine CLAIREAUX a salué le travail considérable réalisé au sein des conseils maritimes de façade avec l'ensemble des acteurs concernés pour élaborer les futurs documents stratégiques de façades. Les membres des CMF ont toutefois vivement regretté que les documents mis à la consultation du grand public, dans le cadre de l'application de la loi, ne reflètent qu'une vision des services de l'Etat, sans intégration de leurs travaux. Cela sera fait dans un second temps leur a-t-on promis.

**Jean-François RAPIN a fait le point sur la proposition de loi sur le développement durable des territoires, débattue au Sénat les 24 et 30 janvier 2018.**

**Sophie PANONACLE, députée de Gironde, avait été invitée à présenter devant les administrateurs de l'ANEL, les grandes lignes du rapport sur l'application de la loi du 20 juin 2016 pour l'économie bleue, ce qui a donné lieu à des échanges intéressants sur ces questions d'actualité.**

Le CA s'est conclu avec le renouvellement du partenariat entre l'ANEL et EDF représenté par Bertrand LE THIEC et Corinne PETITPREZ. Les conventions avec nos autres partenaires VEOLIA, SUEZ et SAUR ont été renouvelées et nous espérons que RTE sera bientôt un nouveau soutien pour notre Association.

Nous vous informons de l'arrivée de **Pauline HERMAND**, comme chargée de mission de l'ANEL, pour prendre la suite d'Elise LIMONIER, désormais cheffe de cabinet de Vincent BOUVIER, Secrétaire général de la mer.

**Le Comité national de suivi de la Stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte a été réinstallé, le 30 janvier sous la présidence de Stéphane BUCHOU, député de Vendée** qui a succédé à la double présidence assurée par les deux députées Pascale GOT (Gironde) et Chantal BERTHELOT (Guadeloupe). Les élus ultramarins, soutenus par l'ANEL, ont manifesté leur regret de ne plus être représentés mais ils ont reçu l'assurance du député de voir leurs problématiques spécifiques retenues. Il l'a rappelé lors de la réunion du 1<sup>er</sup> février à laquelle l'ANEL l'avait convié. **L'initiative « Dynamique(s) Littoral », lancée le 5 février 2018, poursuit la réflexion en déclinant une série d'ateliers de 2 jours** pour examiner les thématiques liées à l'érosion côtière. Il convient de s'y inscrire sur la plateforme dédiée : <http://dynamiquelittoral.fr/invitations/demande>

**Réunion ANEL/Association Interco'Outre-mer, le 1<sup>er</sup> février, à l'Assemblée nationale, sur les risques littoraux spécifiques aux territoires ultramarins,** avec le concours de la présidente d'EUCC France, Yvonne BATTIAU-QUENEY et Jean-Luc FOUCHER, directeur risque et prévention et Jean-Marc MOMPÉLAT, directeur adjoint, délégué à l'outre-mer, du BRGM, pour débattre avec une vingtaine d'élus venus des Antilles, de Guyane et de l'océan indien.

L'ANEL continue de suivre l'application de la certification « démarche qualité des eaux de baignade » et a réuni ses partenaires, le 20 Février, pour envisager les moyens de valoriser les efforts faits par les collectivités, nombreuses à s'être engagées dans cette démarche d'excellence.

**L'ANEL, membre du jury pour l'attribution du label « port d'intérêt patrimonial », qui a reçu le soutien du département du Finistère et de la région Bretagne, a accueilli le 22 février, Françoise PERON et les autres membres du jury,** pour examiner les dossiers de candidature, suite à la visite, en décembre 2017, des sites qui ont postulé pour recevoir ce label.

Comme vous le retrouverez sur l'adresse [anel.asso.fr](http://anel.asso.fr), le président, les élus et la déléguée générale ont été présents à de nombreuses réunions et manifestations à Paris et en région. **Soulignons notamment le lancement de la démarche « Croissance bleue » de la région Nouvelle-Aquitaine, à Bordeaux, le 6 février 2018 et le séminaire « Erosion/climat » organisé par le président du parc marin Michel MOLY, à Perpignan.**

**Le président Jean-François RAPIN était invité par la présidente de l'Association départementale des maires et présidents d'EPCI de la Corse du Sud, Jocelyne MATTEI-FAZI, le 2 mars dernier, à AJACCIO** où il s'est rendu avec Raphaëlle LEGUEN, présidente du CMF de Méditerranée et Christine LAIR.

**Le nautisme et la plaisance ont également été à l'honneur avec la réunion de l'Assemblée générale de la FIN, à Paris, à l'initiative du président LYON-CAEN et avec la tenue des 11èmes rencontres organisées avec la région Bretagne par le réseau Ideal Connaissances à BREST. Nous remercions les administrateurs et élus qui ont représenté l'ANEL dans ces nombreuses rencontres et manifestations.**

**L'ANEL a dû annuler la tenue de l'Assemblée générale statutaire prévue le 20 avril au palais du Luxembourg mais nous espérons vous retrouver le 10 octobre, au HAVRE, pour faire le point sur les activités en cours et à venir.**

**Droit des sols : délégation de la compétence instruction et délivrance des autorisations d'urbanisme**

Les collectivités locales peuvent à présent déléguer leurs compétences en matière de délivrance des autorisations d'urbanisme à l'EPCI (établissement public de coopération intercommunale) dont elles sont membres, avec son accord au préalable. Lorsque l'EPCI a reçu délégation pour la délivrance des autorisations d'urbanisme, le maire de la commune doit impérativement donner son avis. L'article R.423-15 du code de l'urbanisme ajoute que les communes de moins de 10 000 habitants peuvent confier l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme aux services de l'Etat.

*La Gazette des communes, le 13-19 novembre 2017*

**Haute -mer : l'ONU adopte une résolution en faveur d'un traité sur la protection des océans**

Le 23 décembre 2017, une résolution a été adoptée en faveur de l'ouverture des négociations vers un traité concernant l'accès aux ressources en haute mer, jusque-là hors de toute juridiction nationale. Il compléterait la Convention de Montego Bay sur le droit de la mer, en créant de nouveaux outils de protection de la mer et de la biodiversité marine. La conférence intergouvernementale sur le droit de la haute mer se réunira à 4 reprises entre 2018 et 2020 pour tenter de faire émerger un consensus entre les états parties à la Convention de Montego Bay sur le sujet épineux de la réglementation des activités en-dehors des eaux sous juridiction nationale.

*Les Echos, le 2 janvier 2018*

**La rentabilité des énergies renouvelables se rapproche de plus en plus de celle des énergies conventionnelles**

L'Agence internationale des énergies renouvelables a présenté le 13 janvier 2018 une étude indiquant que l'écart de compétitivité entre les énergies renouvelables et les énergies fossiles est en train de se combler. Depuis 2010, le coût de l'énergie photovoltaïque a diminué de 73%, tandis que l'éolien terrestre voyait son coût baisser de 25%. L'Agence indique que « d'ici 2020, toutes les technologies renouvelables qui sont aujourd'hui en phase commerciale auront des coûts de production inférieurs à ceux des énergies fossiles ».

*Les Echos, le 6 janvier 2018*

**Stratégie mer et littoral : futurs DSF et lancement de la consultation grand public**

Le ministre de la transition écologique et solidaire a lancé une consultation publique sur l'avenir de la mer et du littoral dans le cadre de l'élaboration de nouvelles stratégies de façade maritime. Cette consultation s'effectue sur internet et à travers des ateliers citoyens organisés dans les régions concernées. La synthèse de la collecte sera ensuite transmise aux comités maritimes de façade qui travaillent déjà depuis des mois sur ces documents.

*Ouest France, le 1er février 2018*

**Algues vertes : un nouveau plan de bataille signé pour sauver la baie de Saint-Brieuc**

Le plan de lutte contre la prolifération des algues vertes a été signé avec les 8 baies de la région Bretagne et illustre des années de lutte. 33 millions d'euros sont alloués sur la période 2018-2021 avec des aides directes versées pour l'accompagnement des exploitants agricoles. L'Etat a été condamné à verser la somme de 556 000 euros à l'agglomération de Saint Brieuc le 9 février. Une mauvaise gestion du ramassage des algues entraînant des risques sanitaires et une détérioration de l'image touristique ont été mises en cause.

*Le marin, le 22 février 2018*

**Les algues sargasses, nouveau fléau pour les Antilles**

Une mission interministérielle s'est rendue dans les Antilles fin janvier afin de trouver des solutions durables pour lutter contre l'invasion des algues sargasses. C'est un fléau pour l'économie d'une part, car la prolifération des sargasses bloque de nombreux pêcheurs et détériore l'image touristique de ces îles. C'est aussi une menace pour la biodiversité et la santé car la décomposition des algues entraîne la libération d'un gaz hydrogène sulfuré toxique et nauséabond. Les premières études montrent que l'origine de la prolifération viendrait des pollutions de la terre, dopées par le réchauffement de l'océan.

*Le Monde, le 19 février 2018*

**Eolien en mer : avis favorable pour le parc de Dieppe-le-Tréport**

L'Agence Française de la Biodiversité a validé le projet du parc de 62 éoliennes en mer à Dieppe-le-Tréport, piloté par le groupe ENGIE. Ce projet a suscité de nombreuses oppositions, notamment du côté des pêcheurs. A ce titre, Dominique GODEFROY, Président du Conseil de gestion du parc marin des estuaires picards, a annoncé sa démission.

*France Bleu, le 20 février 2018*

**Le littoral français recule inexorablement**

La côte Aquitaine est la deuxième façade la plus affectée par l'érosion avec en moyenne un recul d'1m70 à 2m50 par an. La commune de Lacanau étudie l'option du « repli stratégique ». Or, la question du financement se pose et fait débat : la valeur des biens sur la zone vulnérable est évaluée à 302 millions d'euros (comprenant 1200 commerces et une centaine de commerces) alors que le budget annuel de la commune est de 20 millions d'euros. M. Renard, responsable de l'urbanisme à la mairie de Lacanau, appelle à une intervention de l'Etat et une évolution du cadre juridique.

*Le Monde, 5 mars 2018*

### **La planète s'assèche à grande vitesse**

Selon un rapport de l'UNESCO dans le cadre du 8<sup>ème</sup> Forum mondial de l'eau, plus de la moitié de la population mondiale, soit près de 5 milliards d'individus, serait confrontée en 2050, à de grandes pénuries d'eau potable. Ces pénuries nécessitent des réponses urgentes pour satisfaire des besoins agricoles futurs croissants. Le rapport prône un recours à des solutions vertes, déjà existantes et mises en place dans certains pays, mais qui sont encore aujourd'hui marginales dans les investissements environnementaux.

*Le Monde, le 19 mars 2018*

## L'actualité PORTS, TRANSPORTS, PLAISANCE

### **Le port de Fos-sur-Mer se lance dans le stockage d'électricité**

Alors que la problématique du stockage de grandes quantités d'énergie est au cœur des enjeux de transition énergétique, la construction d'une installation de transformation de l'électricité en hydrogène à Fos-sur-Mer pourrait permettre de stocker jusqu'à 1MWe de surplus d'énergie éolienne ou solaire, énergies intermittentes par essence. L'hydrogène peut ensuite être combiné à du CO<sub>2</sub> afin de produire du méthane. Première installation de cette ampleur, Jupiter 1.000 représente un investissement total de près de 30 millions d'euros et sera raccordé au réseau gazier en 2019.

*Les Echos, le 27 décembre 2017*

### **Un bilan 2017 satisfaisant pour les ports d'HAROPA**

La publication le 8 janvier 2018 des résultats du Groupement d'Intérêt Economique (GIE) HAROPA, qui regroupe les ports du Havre, de Rouen et de Paris, a révélé un bilan satisfaisant, marqué par une importante progression du trafic de conteneurs, en hausse de 15% par rapport à 2016. Les dirigeants d'HAROPA soulignent toutefois le potentiel encore largement inexploité de la plateforme multimodale du Havre.

*Les Echos, le 9 janvier 2018*

### **Un site de déconstruction de navires de plaisance à Fréjus**

En prévision de la mise en place le 1<sup>er</sup> janvier 2019 de la filière de Responsabilité Elargie du Producteur (REP) dans le secteur des navires de plaisance et de sport, la société Sclavo va créer un site de déconstruction dédié aux navires de plaisance, en plus de ses activités existantes de traitement de déchets dangereux et de déchets métalliques. L'entreprise estime que le potentiel de navires à déconstruire en région PACA représente 6 000 navires.

*Le marin, le 18 janvier 2018*

### **Prochain congrès mondial de l'AIVP à Québec du 11 au 14 Juin 2018**

La charte pour un développement durable des Villes Portuaires de l'AIVP y sera signée et le thème de la coopération active ville-port sera de nouveau à l'ordre du jour. Un grand rendez-vous pour le monde portuaire.

## L'actualité PÊCHE ET AQUACULTURE

### **Le casse-tête des conflits d'usage sur une plage très prisée de la Côte d'Albâtre**

La commune de Saint-Jouin-Bruneval fait l'objet de conflits d'usages entre une population touristique croissante et le port du Havre-Antifer. Pour pacifier les relations, la commune envisage de créer une cale séparée de la plage, début 2019, pour les bateaux de pêche plaisanciers.

*La Gazette des communes, 20-26 novembre 2017*

### **La construction de chalutiers en hausse en 2017**

Malgré les incertitudes liées aux négociations autour du Brexit, le secteur de la construction de bateaux de pêche se porte plutôt bien. Alors que le besoin de renouvellement de la flotte est régulièrement souligné par les divers acteurs du monde de la pêche, cette hausse de la construction est un signal positif. Le maintien de prix élevés pour la vente de poissons frais et la stabilité des prix du carburant ont encouragé les armateurs à investir dans de nouveaux navires plus performants.

*Les Echos, le 30 décembre 2017*

### **Lycées maritimes : des métiers qui doivent toujours se faire connaître**

Cette année, 1 878 élèves ont fréquenté les 12 lycées maritimes en France métropolitaine, alors qu'en Outre-mer, 200 élèves suivent la formation initiale. On constate toutefois des disparités quant à l'attractivité de ces formations selon les régions.

*Le marin, le 22 février 2018*

### **Des tests de culture d'huître plate menés dans un étang en Corse**

Pour éviter la propagation du virus O5HV dans les huîtres creuses en Corse, des conchyliculteurs développent la production d'huître plate récompensée plusieurs fois par la médaille d'or au salon de l'agriculture. Les techniques culturales sont actuellement en cours de finalisation afin de les transférer aux aquaculteurs.

*Le marin, le 22 février 2018*

### **La réduction de la pêche aux bars sauvages met en émoi les plaisanciers**

Suite à une forte diminution des stocks de bars sauvages, la Commission européenne a décidé d'interdire la pêche récréative aux bars au-dessus du 48<sup>ème</sup> parallèle, soit entre l'île de Sein et Dieppe. Cette situation cause le mécontentement des pêcheurs mais aussi des professionnels qui voient leur chiffre d'affaires diminuer jusqu'à 60% car les consommateurs s'orientent davantage vers des poissons d'élevage.

*Les Echos, le 22 mars 2018*

### **L'éolien en mer, vedette malgré lui du débat sur la programmation de l'énergie**

L'amendement controversé du gouvernement sur l'éolien en mer a été rejeté. Cet amendement aurait permis de renégocier les tarifs de rachat de l'électricité produite par les parcs éoliens en mer, tarifs jugés trop élevés par le gouvernement. Le Président de l'ANEL, sénateur des Hauts de France, Jean-François RAPIN, après avoir envisagé en débat un avis favorable, s'est finalement abstenu. Les partisans des parcs éoliens et les industriels concernés parlent de « gâchis industriel ».

*Le Marin, le 22 mars 2018*

## **L'actualité OUTRE-MER**

### **Le projet d'énergie thermique des mers en Martinique reporté à 2023**

Conçu par Naval Energies, le projet d'ETM Nemo, d'une puissance de 16 MW, doit être implanté au nord-ouest de la Martinique, à 5 km au large de Bellefontaine. Prévus pour 2020, la mise en service opérationnelle n'interviendra pas avant 2023, pour des raisons à la fois technologiques et financières.

*Le marin, le 18 janvier 2018*

### **Martinique : nomination de Nadia LIMIER à la présidence du conseil d'administration de l'agence des 50 pas géométriques**

Par décret du Président de la République en date du 2 mars 2018, Mme Nadia LIMIER est nommée présidente du conseil d'administration de l'agence pour la mise en valeur des espaces urbains de la zone dite « des cinquante pas géométriques » de la Martinique. Elle succède à Joachim BOUQUETY, maire de Grand-Rivière.

*Légifrance, le 2 mars 2018*

### **Mayotte : une situation difficile en voie d'apaisement après 6 semaines de blocage**

Dans un climat tendu et instable, il a été difficile de trouver un accord de principe avec le Ministère des Outre-Mer. L'intersyndicale avait notamment demandé des mesures d'urgence en matière de sécurité qui n'ont pas été précisées dans le cadre de cet accord. Une délégation ministérielle est sur place pour reprendre les discussions sur l'immigration clandestine, la sécurité et le développement du territoire. Un vaste chantier pour ce jeune département français.

*Le Monde, le 14 mars 2018 et aussi Les Echos, lundi 9 avril 2018, p. 9 le point de vue de Thibaut LANXADE*

### **Association Interco-Outre-mer ; un nouveau président mahorais , Mikkidache HOUMADI, de Petite-terre**

Suite au Conseil d'Administration du 31 janvier 2018, le nouveau Bureau d'Interco' Outre-mer se compose ainsi :

**Président** : Mikidache HOUMADI (Vice-président CCPT, Mayotte). **1<sup>er</sup> Vice-président** : Monsieur Eugène LARCHER (Président CAESM, Martinique).

## **A LIRE**

### **Villes et territoires en diagonale, Pierre VELTZ, Grand Prix de l'urbanisme 2017**

Publié à l'occasion du Grand Prix de l'urbanisme 2017, le livre *Villes et territoires en diagonale* a donné à Pierre VELTZ, ingénieur, sociologue et économiste, l'occasion d'aborder des sujets qui lui tiennent à cœur : la capacité de la France à affronter le triple défi de la mondialisation, de la révolution numérique et de la mutation écologique.

*Editions Parenthèses*

### **Guide de gestion des dunes et des plages associées, Loïc GOUGUET (Office national des forêts)**

Ce guide a vocation de faire un panorama des techniques de gestion des dunes et de leurs évolutions. Il est également téléchargeable gratuitement sur le site : [www.QUAE.com](http://www.QUAE.com)

### **La mangrove, une forêt en danger**

Le livre « Mangrove, une forêt dans la mer » rappelle les nombreuses fonctions exercées par la mangrove. Elle est une « barrière naturelle entre les milieux terrestres et aquatiques » qui permet de protéger le rivage de l'érosion et d'être une éponge au carbone. Ce livre alerte sur la diminution de la surface de la mangrove, ce phénomène libérant ainsi de grandes quantités de carbone et entravant l'écosystème ; fort heureusement, grâce à une meilleure connaissance de cet écosystème grâce aux travaux réalisés par des associations et les universitaires, de nouvelles actions sont menées pour sa protection et sa gestion durable.

*Le Monde, le 31 janvier 2018*

## Rapport d'activité 2017 du Commissariat général à l'égalité des territoires

**Petit Traité d'Ecologie Humaine**, Philippe SAINT-MARC qui fut le premier président de la Mission interministérielle pour l'aménagement de la côte Aquitaine (MIACA), de 1967 à 1970 a eu l'amabilité de nous adresser quelques exemplaires de son dernier ouvrage au cours duquel il revient sur son expérience, avec l'ambition de partager sa vision d'une écologie humaniste. Un livre dense et militant ..Editions Frison-Roche ,

## AGENDA DES MOIS A VENIR

### AVRIL 2018 :

- **Assemblée Générale de l'ANEL, prévue pour se tenir le vendredi 20 avril, celle -ci a dû être annulée en raison des grèves de transport. Elle se tiendra le mercredi 10 octobre au Havre avant les JNE de l'ANEL**

### MAI 2018 :

- Congrès annuel de l'Association Nationale des Elus des Territoires Touristiques (ANETT) – Communauté de communes de Normandie-CABOURG -Pays d'Auge , du 2 au 4 mai
- 6ème édition du Forum de la Mer sur la thématique « Citoyens de la mer » - EL-JADIDA, du 2 au 6 mai
- **Atelier– Dynamique(s) Littoral sur le thème « Outils et financements », les jeudi 17 et vendredi 18 mai**
- Assises nationales du nautisme et de la plaisance – LA ROCHELLE, les 29 et 30 mai
- Semaine européenne du développement durable sur la thématique « Villes et territoires de demain » Du 30 mai au 5 juin
- Journées territoriales organisées par la Fondation de France sur la thématique « La mer monte. Quel littoral pour demain ? du 31 mai au 2 juin, à AGDE.

### JUIN 2018 :

- **Atelier– Dynamique(s) Littoral » sur le thème 'Mobilisation et communication', les 5 et 6 juin**
- 16ème Conférence mondiale Villes et Ports de l'AIVP – QUEBEC , du 11 au 14 juin
- Atelier international de gestion des dunes littorales, en partenariat avec EUCC France – DUNKERQUE du 12 au 14 juin
- 9ème édition des Assises de la pêche et des produits de la mer - SETE, les 14 et 15 juin
- 3ème Journée nationale de Légisplaisance « De la mer à la montagne, quels dialogues pour la gestion du territoire ? » – NICE, le vendredi 15 juin
- Assemblée générale ordinaire du Cluster Maritime Français – PARIS, le 19 juin
- **Atelier Dynamique(s) Littoral « Les spécificités des Outre-mer » – les mardi 26 et mercredi 27 Juin**
- **Nb des Ateliers dynamiques littoral : lieu précisé par mail après inscription sur la plateforme**

### OCTOBRE 2018 :

- **JOURNEES NATIONALES d'ETUDES– 40 ans de l'ANEL –LE HAVRE- mercredi 10, jeudi 11 et vendredi 12 octobre**

Pour consulter l'intégralité de l'agenda, rendez-vous sur le site de l'ANEL : [www.anel.asso.fr](http://www.anel.asso.fr)